

# Quelle formation choisir ?



## LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE (AAC)

Pour qui ? Les jeunes à partir de 17 ans.

Avantages :

- Permet de **gagner en expérience** avant l'examen.
- **3 000 km minimum** à parcourir avec un accompagnateur.
- Plus de temps pour se préparer à l'examen pratique.
- **Taux de réussite plus élevé.**
- **Moins de stress** le jour de l'examen, grâce à l'expérience acquise.

## La Conduite Supervisée

Pour qui ? **Les conducteurs ayant leur code depuis au moins 3 mois** et souhaitant prendre leur temps avant l'examen.

Avantages :

- **Conduite flexible avec un proche** ayant une expérience de conduite.
- **Pas d'obligation de distance minimale**
- Pas de contrainte de durée et d'engagement
- Aide à **renforcer la confiance** avant le passage de l'examen pratique.



Choisissez **la méthode qui vous correspond !**  
Contactez nous dès maintenant pour plus d'informations et pour vous inscrire.

